



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT

## LPS® EM Citro (Concentré)

Date de la révision: 15 avril 2011

Remplace: 8 mars 2008

---

### Section 1 • Identification du produit et du fabricant

---

<b>Nom du produit:</b>	LPS® EM Citro (Concentré)
<b>Numéro(s) de pièce:</b>	02801, 02805, 02855, C02801, C02805, C02855
<b>Nom chimique:</b>	Mélange d'hydrocarbures et d'agents tensio-actifs
<b>Utilisation du produit:</b>	Un dégraissant conçu pour enlever graisse, crasse, huile et autres contaminants à base d'huile d'une variété de substrats.
<b>Coordonnées du fabricant:</b>	LPS Laboratories, 4647 Hugh Howell Road, Tucker, GA, ÉUA 30084 <b>TÉL:</b> Canada & États-Unis: 1 800 241-8334 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 770 243-8800 <b>FAX:</b> Canada & États-Unis: 1 800 543-1563 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 770 243-8899
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence:</b>	Chemtrec: Canada & États-Unis: 1 800 424-9300 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 703 527-3887
<b>Site web:</b>	<a href="http://www.lpslabs.com">http://www.lpslabs.com</a>

---

### Section 2 • Identification des dangers

---

*Cette matière est considérée comme dangereuse selon la norme OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200). Ce produit a été classé conformément aux critères de risques définis dans les règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient tous les renseignements exigés par les règlements sur les produits contrôlés.*

#### Aperçu en cas d'urgence:

**Aérosol:** Sans objet

**Vrac:** DANGER: Liquide combustible. Nocif ou fatal si avalé.

**Mode(s) de pénétration primaire:** Contact cutané et oculaire. Inhalation

#### Effets aigus potentiels sur la santé:

**Yeux:** Irritant pour les yeux.

**Peau:** Un contact prolongé ou répétitif avec la peau peut causer un dégraissage de la peau résultant en de possible dessèchements, rougeurs et ampoules. Ce produit contient de la d'Limonène d'agrumes – un agent sensibilisateur cutané.

**Inhalation:** Une inhalation excessive des vapeurs peut causer; irritation de la trachée respiratoire, nausée, étourdissement et mal de tête.

**Ingestion:** Ce produit possède une toxicité orale aiguë faible, cependant, l'ingestion d'une quantité importante peut causer; nausée, vomissement et irritation gastro-intestinale. Peut causer des lésions si aspiré dans les poumons.



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® EM Citro (Concentré)

Date de la révision: 15 avril 2011

Remplace: 8 mars 2008

## Effets chroniques potentiels sur la santé:

<b>Effets carcinogènes:</b>	<b>NTP:</b> Non	<b>IARC:</b> Non	<b>OSHA:</b> Non	<b>ACGIH:</b> Non
<b>Effets mutagènes:</b>	Aucun			
<b>Effets tératogènes:</b>	Aucun			
<b>Organes visés:</b>	Aucun			

## Conditions médicales aggravées par l'exposition:

Les personnes avec des maladies préexistantes du système nerveux central (SNC), conditions neurologiques, maladies cutanées, maladies respiratoires chroniques ou avec un fonctionnement affaibli des reins ou du foie devraient éviter l'exposition.

## Effets et symptômes:

Démangeaisons des yeux. Un contact répétitif ou prolongé avec la peau peut causer; rougeur, irritation et desquamation de la peau (dermatite). La respiration de fortes concentrations de vapeurs peut causer maux de tête, stupeur, irritation de la gorge et des yeux et effets sur les reins.

---

## Section 3 • Composition / Information sur les composants

---

Composante	No. CAS	Pourcentage massique
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	65 - 75%
d-Limonène	5989-27-5	10 - 20%
Diisopropylbenzène	25321-09-9	10 - 20%
Diocylsulfosuccinate de sodium	577-11-7	1 - 5%
Éther de monobutyl glycol dipropylène	29911-28-2	0 - 3%
Éther de monométhyl glycol tripropylène	25498-49-1	0 - 3%



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® EM Citro (Concentré)

Date de la révision: 15 avril 2011

Remplace: 8 mars 2008

---

## Section 4 • Mesures de premiers soins

---

- Contact oculaire:** Vérifier la présence de lentilles de contact et les retirer. Si une irritation ou des rougeurs se manifestent, rincer les yeux sous un léger courant d'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières séparées pour assurer une irrigation complète des yeux et des paupières. Ne pas utiliser d'onguent pour les yeux. Recourir immédiatement à du secours médical.
- Contact cutané:** Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Bien nettoyer la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Ne pas utiliser d'onguent. Recourir à du secours médical si l'irritation persiste.
- Inhalation:** Déplacer immédiatement la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si le cœur s'est arrêté, commencer immédiatement la réanimation cardio-respiratoire (RCR). Si la respiration est difficile, recourir immédiatement à du secours médical.
- Ingestion:** NE PAS faire vomir à moins que la requête soit demandée par le personnel médical. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente. Si un vomissement spontané est sur le point de se produire, placer la tête de la victime sous le niveau de ses genoux. Si la victime est assoupie ou inconsciente, la placer sur son côté gauche avec la tête penchée. Ne pas laisser la victime seule. Obtenir du secours médical immédiatement.

---

## Section 5 • Mesures de lutte contre l'incendie

---

- Produits de combustion:** Monoxyde de carbone et gaz carbonique.
- Danger communs d'incendie:** Une chaleur intense causera l'ébullition du produit, les vapeurs résultantes pourrait causer une rupture explosive des contenants fermés.
- Méthodes pour combattre les incendies:** INCENDIE MINEUR: Utiliser une poudre chimique sèche.  
INCENDIE MAJEUR: Utiliser du bioxyde de carbone, un voile d'eau, de la fumée ou de la mousse. Refroidir les contenants avec un jet d'eau de façon à prévenir l'accumulation de pression, l'auto ignition et l'explosion.
- Sensibilité à l'impact:** Aucune                      **Sensibilité à la décharge statique:** Aucune
- Vêtements protecteurs en cas d'incendie:** Les pompiers doivent utiliser des équipements complets, y compris des appareils respiratoires autonomes à pression positive conformes aux normes NIOSH pour se protéger des dangers potentiels d'une combustion ou d'une décomposition de produits dangereuses et d'un manque d'oxygène. Évacuer l'endroit et combattre l'incendie à partir d'une distance maximale ou utiliser des supports de boyaux d'incendie téléguidés ou des embouts programmables.

**Remarques spéciales sur les dangers d'explosion:**

Aucun



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® EM Citro (Concentré)

Date de la révision: 15 avril 2011

Remplace: 8 mars 2008

## Section 6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Procédures de retenue:</b>	<b>Déversements et fuites mineurs:</b>	Éliminer les sources d'ignition. Absorber avec un matériel inerte et disposer selon les normes applicables.
	<b>Déversements et fuites majeurs:</b>	Éliminer les sources d'ignition. Établir un périmètre de sécurité et contrôler l'accès. Construire une digue loin en avant du déversement liquide pour assurer une collection complète de celui-ci. Ramasser le liquide libre avec des coussins absorbants, du sable ou d'autres matériels absorbants inertes et non-combustible. Placer dans des contenants à rebuts appropriés pour en disposer plus tard.
<b>Procédures de nettoyage:</b>	Ramasser le produit libre et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.	
<b>Procédures d'évacuation:</b>	Ventiler l'endroit de la fuite ou du déversement. Garder éloigner les personnes non-protégées ou inutiles.	
<b>Procédures spéciales:</b>	Éliminer toutes sources d'ignition. Ventiler l'endroit. Porter un équipement de protection personnel pendant le nettoyage.	

## Section 7 • Manipulation et entreposage

<b>Manipulation:</b>	NE PAS vaporiser dans ou autour des sources d'ignition. Après avoir manipulé le produit, il faut toujours se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les bruines ou les vapeurs de vaporisation.
<b>Entreposage:</b>	Conserver les contenants dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter toutes les sources d'ignition (étincelles ou flammes). Entreposer à une température supérieure à 4.4°C (40°F) et inférieure à 49°C (120°F).
<b>Précautions à prendre lors de la manipulation et de l'entreposage:</b>	Entreposer tous les matériaux dans un endroit sec et bien ventilé. Éviter de respirer les vapeurs.

## Section 8 • Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### Directives lors d'une exposition:

Composante	No. CAS	OSHA TWA-PEL	OSHA STEL	ACGIH-TLV	ACGIH-STEEL	NIOSH
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	Non établie	Non établie	100 ppm*	Non établie	Non établie
d-Limonène	5989-27-5	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
Diisopropylbenzène	25321-09-9	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
Diocylsulfosuccinate de sodium	577-11-7	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
Éther de monobutyl glycol dipropylène	29911-28-2	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
Éther de monométhyl glycol tripropylène	25498-49-1	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

\*Recommandation du fournisseur



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT

## LPS® EM Citro (Concentré)

Date de la révision: 15 avril 2011

Remplace: 8 mars 2008

### Mesures de contrôle du procédé:

Fournir une ventilation générale et/ou locale pour maintenir les concentrations de vapeurs dans l'air sous leurs limites d'exposition au travail respectives.

### Équipement de protection personnelle

#### Protection oculaire:

Porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux conformes aux législations appropriées. Une fontaine pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence sont recommandées.

#### Protection pour les mains:

Normalement, aucune protection pour les mains n'est requise; cependant, si le produit devait être vaporisé pendant une longue période de temps, une vaporisation accidentelle sur la peau pourrait se produire. Si tel est le cas, porter des gants résistants aux produits chimiques. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournis par le fournisseur des gants.

#### Protection respiratoire:

Une utilisation typique de ce produit dans des conditions normales ne requière pas l'utilisation d'une protection respiratoire. Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables (listé ci-haut), utiliser une protection respiratoire approuvée par NIOSH (i.e. cartouche pour vapeurs organiques).

### Considérations générales d'hygiène:

Se laver soigneusement après la manipulation du produit. S'assurer d'avoir un bain oculaire d'urgence disponible.

## Section 9 • Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence:</b>	Liquide	<b>Couleur:</b>	Incolore / blanc eau
<b>Odeur:</b>	Orange	<b>Taux d'évaporation:</b>	0.15 (BuAc = 1)
<b>Description de la solubilité:</b>	100% émulsifiable dans l'eau	<b>Point éclair:</b>	62°C (144°F)
<b>Point d'ébullition (°C):</b>	> 150°C (302°F)	<b>Méthode du point éclair:</b>	Appareil Tagliabue à vase clos
<b>Densité relative (H2O=1):</b>	0.83 - 0.84 @ 20°C	<b>Température de décomposition:</b>	Non établie
<b>Densité de vapeur (air = 1):</b>	4.8	<b>Température d'auto-ignition:</b>	> 228°C (442°F)
<b>Pression de vapeur:</b>	< 5 mm Hg @ 20°C	<b>Limites d'inflammabilité (estimées):</b>	INFÉRIEURE: 0.7% SUPÉRIEURE: 6.0%
<b>Règle 1171 PPc:</b>	< 5 mm Hg @ 20°C	<b>Coefficient de partage (n-Octanol/Eau):</b>	< 1
<b>Contenu en C.O.V.</b>	Aérosol: Sans objet Vrac: 22.0%, 180 g/L, 1.5 lb/gal selon CARB/OTC/EPA 2.9%, 24.5 g/L, 0.20 lb/gal selon SCAQMD (1:32 dilution d'eau)	<b>Seuil de l'odorat:</b>	Non établie
<b>Point de fusion:</b>	Non établie	<b>Viscosité:</b>	< 3 cSt @ 25°C
<b>pH</b>	Sans objet	<b>Volatils:</b>	97%
<b>Chaleur de combustion:</b>	Aérosol: Sans objet Vrac: < 20 kJ/g		



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® EM Citro (Concentré)

Date de la révision: 15 avril 2011

Remplace: 8 mars 2008

## Section 10 • Stabilité et réactivité chimiques

<b>Stabilité chimique:</b>	Le produit est stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<b>Conditions à éviter:</b>	Conserver loin des sources d'ignition et des températures extrêmes.
<b>Incompatibilité:</b>	Réactif ou incompatible avec les agents oxydants.
<b>Décomposition dangereuse:</b>	Ces produits sont les oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ).
<b>Polymérisation dangereuse:</b>	Ne se produira pas.

## Section 11 • Information toxicologique

### Toxicité aiguë et chronique

#### A: Information générale sur le produit

Aucune étude de toxicité aiguë n'a pas été conduite sur ce produit. L'information donnée dans cette section se réfère seulement aux composants individuels contenus dans cette préparation.

#### B: Analyse des composantes:

Composante	No. CAS	LC-50	LD-50
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	> 6.8 mg/L*	> 5 g/kg / oral / rat*
d-Limonène	5989-27-5	Non établie	4400 mg/kg / oral / rat > 5000 mg/kg / cutanée / lapin
Diisopropylbenzène	25321-09-9	> 2.1 mg/L / rat / 6 hre	3900 mg/kg / oral / rat > 3160 mg/kg / cutanée / lapin
Diocylsulfosuccinate de sodium	577-11-7	> 20 mg/L / rat / 4 hre*	3.1 g/kg / oral / rat* > 10 g/kg / cutanée / lapin*
Éther de monobutyl glycol dipropylène	29911-28-2	> 2.04 mg/L / rat / 4 hre*	3700 - 4400 mg/kg / oral / rat* 5330 - 6490 mg/kg / cutanée / lapin*
Éther de monométhyl glycol tripropylène	25498-49-1	Non établie	3200 mg/kg / oral / rat*

\* Donnée du fournisseur



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® EM Citro (Concentré)

Date de la révision: 15 avril 2011

Remplace: 8 mars 2008

## Section 12 • Information écologiques

**Mobilité:** Semi-volatil. Facilement absorbé par le sol. **Persistence / Dégradabilité:** Seulement légèrement biodégradable

**Potentiel bio accumulateur:** Potentiel minimal de bio accumulation **Autres effets négatifs:** Aucun connu

Des études écologiques n'ont pas été faites sur ce produit. L'information suivante est disponible pour la/les composante(s) de ce produit.

### Écotoxicité

Effets sur les organismes:	Composante	No. CAS	Test	Espèce	Résultats
<b>Toxicité aigue sur les poissons</b>	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	96-hre LC50	Oncorhynchus mykiss	2,900 µg/L
	d-Limonène	5989-27-5	4-jours LC50	Oncorhynchus mykiss	35,000 µg/L
			96-hre EC50	Pimephales promelas	1,490,000 µg/L
	Diisopropylbenzène	25321-09-9	Les résultats sur la toxicité sont supérieures à la limite de solubilité dans l'eau pour cette substance.		
	Diocylsulfosuccinate de sodium	577-11-7	96-hre EC50	Oncorhynchus mykiss	24,000 µg/L
	Éther de monobutyl glycol dipropylène	29911-28-2	96-hre LC50	Poecilia Reticulata	841 mg/L*
<b>Toxicité aigue sur les Daphnies</b>	Éther de monobutyl glycol dipropylène	29911-28-2	LC50	Daphnia magna	> 1000 mg/L*
	Éther de monométhyl glycol tripropylène	25498-49-1	48-hre EC50	Daphnia magna	> 10 mg/L*
<b>Inhibition bactériale</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Inhibition sur la croissance des algues</b>					
<b>Bio accumulation dans les poissons</b>					

\* Donnée du fournisseur

## Section 13 • Considérations relatives à l'élimination

**Statut des déchets:** Sous sa forme originale lors de l'achat, le matériel ne rencontre pas la définition d'un rebut toxique selon la RCRA (40 CFR 261).

**Élimination:** Les rebus (déchets) doivent être disposés selon les législations locales, provinciales et fédérales sur le contrôle environnemental.

**Note:** L'addition de produits chimiques, le traitement de ou l'altération de ce produit de tout façon que ce soit, rend imprécise, incomplète ou inappropriée cette information sur la gestion des déchets. De plus, Les normes provinciales et locales sur la disposition des rebus peuvent être plus restrictives que les normes et les lois fédérales.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT  
LPS® EM Citro (Concentré)

Date de la révision: 15 avril 2011

Remplace: 8 mars 2008

---

**Section 14 • Informations relatives au transport**

---

**Ce produit n'est pas légiféré par aucun mode de transport.**

L'information sur le transport ci-haut est sujet à changement et doit être vérifiée avant l'expédition du matériel. Il est la responsabilité de quiconque offrant des matériaux dangereux pour expédition de s'assurer de la conformité avec toutes les normes applicables.

---

**Section 15 • Information réglementaire**

---

**Normes fédérales américaines:**

**No. de rebuts dangereux selon RCRA:** Aucun

**Comprehensive Environmental Response and Liability Act of 1980 (CERCLA):**

Aucun

**Toxic Substances Control Act (TSCA):**

Toutes les composantes de ce produit sont inventoriées sur la liste de TSCA et/ou en sont exemptes.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) Title III SARA Section 311/312 (40 CFR 370) Hazard Categories:**

Danger d'incendie, danger (aigu) immédiat pour la santé, danger (chronique) à retardement pour la santé.

**Ce produit contient le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) sujet(s) au demande de rapport selon SARA Section 313 (40 CFR 372):**

Aucune composante individuelle de la section 313 n'est présente à un niveau de 1% ou plus.

**Polluant dangereux pour l'air (HAPs) section 112:** Aucun

**Règlementations d'états américains:**

**Californie:** Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues par l'état de la Californie comme causant le cancer, des déformations à la naissance ou endommageant le système reproductif.

**Californie et états OTC (Ozone Transport)** Ce produit est conforme aux normes pour le consommateur.

**Le droit de savoir du New Jersey:**

Aérosol: Sans objet

Aérosol: Eau 7732-18-5 • Distillats moyens (pétrole), hydrotraités • d-Limonène 5989-27-5 • Diisopropylbenzène 25321-09-9 • Dioctylsulfosuccinate de sodium 577-11-7 • Éther de monobutyl glycol dipropylène 29911-28-2 • Éther de monométhyl glycol tripropylène 25498-49-1



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® EM Citro (Concentré)

Date de la révision: 15 avril 2011

Remplace: 8 mars 2008

## Règlementations internationales

### Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE):

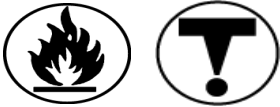
Toutes les composantes de ce produit sont incluses sur la liste intérieure des substances (LIS).

### Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada:

Ce produit a été classifié selon les critères de dangers des réglementations sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient toute l'information requise par les réglementations sur les produits contrôlés.

#### Classification du SIMDUT:


Vrac: Classe B3, Classe D2B



#### Autres réglementations:

Ingrédients listés sous le protocole de Montréal:	Aucun
Ingrédients listés sous la convention de Stockholm:	Aucun
Ingrédients listés sous la convention de Rotterdam:	Aucun
Conforme à la norme RoSH:	Oui

## Section 16 • Autres informations

No. de fiche du SIMDUT: 32801 Nom du responsable pour la Préparation de la fiche du SIMDUT: Clea George Coordinatrice des affaires réglementaires Téléphone: +1 770 243-8800	HMIS 1996		HMIS III		Santé	 NFPA Inflammabilité Réactivité Spécial
	Santé:	Inflammabilité:	Santé:	Inflammabilité aérosol: Inflammabilité vrac:		
	1	2	[/] 1	S.O. 2		
		0		S.O. 0		

#### Note au lecteur:

Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur susnommé ni ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou de l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de l'adaptabilité de quelque matière que ce soit incombe totalement à l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que seuls ces risques existent.

Clea L. George, Coordinatrice des Affaires réglementaires  
LPS Laboratories, une filiale d'Illinois Tool Works